

Le Carré gersois conjugue affaires, convivialité, bienveillance et humour



Le Carré gersois conjugue affaires, convivialité, bienveillance et humour

Le Carré Gersois est une association, plus exactement un club d'affaires dont l'objet social est de rassembler et fédérer des professionnels et des entrepreneurs dans le Gers " dans le but de permettre le développement de leurs affaires, de leur réseau, et d'échanger avec d'autres professionnels ; le club d'affaires s'organise sous forme de réunions, soirées, événements divers".

Les " Carrésiennes" et "Carrésiens" se retrouvent deux fois par mois, le vendredi , au Golf de Fleurance , avec pour slogan " Faire des affaires de bonne heure et de bonne humeur..."

Comme à l'accoutumée, les membres se sont réunis le vendredi 18 Mars de 7h30 à 9h30 autour d'un copieux petit- déjeuner. Pierre Culot, Président du Carré gersois et gérant de la société DUCKPRINT située LIEU DIT NAUDET à Lectoure, a pris la parole et déroulé l'ordre du jour: une conférence, un tour de table, les recommandations, les remerciements et échanges d'affaires .

Par ailleurs, Il a souhaité la bienvenue aux trois nouveaux adhérents, Maya, Alexandre et Lionel Sordes diagnostiqueur certifié à Auch ainsi qu'aux invités, Véronique, Jean-David, Lucas, Estelle, et Martine qui viennent tester le club d'affaires avant d'adhérer.

Depuis sa création en 2020, le Carré gersois est en plein essor, le nombre d'adhésions de nouveaux membres est en nette augmentation et cela dans des secteurs variés : service aux entreprises, optique et aménagement de parcs et jardins, Webmarketing,...

Autour de la table, 23 entreprises étaient présentes, couvrant les localités de Fleurance, Lectoure, Marsac, Saint-Clar, Preignan, Auch, Gimont, Mauvezin....

La conférence par Philippe Degado, expert comptable à Fleurance Exco Fiduciaire du Sud-Ouest était très attendue.

Ont été évoquées notamment les nouvelles mesures concernant les EIRL (Entreprise individuelle à responsabilité limitée) : suppression du statut depuis le 16 février 2022, la création d'un statut protecteur du patrimoine personnel pour les entrepreneurs individuels, le statut du conjoint, les nouvelles mises à jour des dispositions fiscales, les infractions aux règles de facturation...



Recommandations et remerciements

Ensuite, un point est réalisé sur les différentes recommandations. C'est l'occasion d'avoir des mises en relation avec de nouveaux leads qualifiés ou de proposer des contacts aux autres membres du Club. Au-delà du business, les réunions sont un moment convivial où chaque membre qu'ils s'agissent de chefs d'entreprise ou de leur représentant, est acteur du réseau en favorisant le partage d'expérience, la solidarité et les échanges d'affaires. Des relations solides se nouent rapidement entre adhérents. C'est un club décontracté et moderne. Néanmoins, Le sérieux et le professionnalisme se conjuguent avec l'humour.

Vous souhaitez développer votre réseau ?

Vous êtes **indépendant, entrepreneur, chef d'entreprise, artisan ou profession libérale et désirez**

Prochaine réunion le vendredi 1 avril 2022 : " Le plus gros mensonge que vous avez raconté à un client ou qu'un client vous a raconté" ...Tradition oblige...

Horaire de réunion : Le vendredi de 7h30 à 9h30, Golf de Fleurance, Lieu dit Lasalle

Portrait du chef d'entreprise: PHILIPPE DEGADO

Exco Fleurance – Audit, conseil et expert-comptable à Fleurance

Cabinet comptable spécialisé dans le métier **d'expert-comptable à Fleurance** ainsi que dans les métiers de **l'audit** et du **conseil**